

# Mobilités étudiantes et croissance de l'enseignement transnational : des tendances globales au cas de la Méditerranée

**Antonina Levatino**

Sociologue, Université autonome de Barcelone, Collectif MobÉlites

**Kévin Mary**

Laboratoire acteurs, ressources et territoires dans le développement (ART-Dev), Université de Perpignan, Collectif MobÉlites

La mobilité étudiante est un phénomène ancien, liée à la naissance même des universités au haut Moyen-Âge. Pour les penseurs de cette époque, il est de coutume de voyager de monastères en universités, notamment entre Bologne, Paris et Oxford. Les mobilités étudiantes appartiennent au mode de fonctionnement normal des universités médiévales. À la Renaissance, le phénomène se poursuit et l'étudiant mobile se déplace selon la logique de la *peregrinatio academica*. L'étudiant Erasme parcourt ainsi l'Europe des Pays-Bas à l'Italie durant cette période.

S'ensuit en Europe une période de « repli national » des universités due au durcissement des clivages religieux, au cours de laquelle les étudiants mobiles risquent d'être suspects de prosélytisme.

Le champ des idées va se « nationaliser » progressivement avant d'être confronté, dans la période récente, à la mondialisation universitaire. Portée par la vague des premiers classements internationaux à partir du début des années 2000, elle a

ébranlé les édifices nationaux brutalement sommés de s'adapter à un modèle unique, dominé par les universités anglo-saxonnes<sup>1</sup>. Les mobilités étudiantes sont dorénavant une mesure de l'attractivité des universités dans un monde globalisé.

Ces mobilités ont globalement connu, au niveau mondial, une forte augmentation au cours des dernières décennies. Sur la période de 2000 à 2012, le taux de croissance moyenne annuelle a été de 7 % selon l'OCDE<sup>2</sup>. L'une des caractéristiques stables dans le temps des mobilités étudiantes est leur caractère socialement sélectif. Cette migration continue en effet de concerner un groupe privilégié de personnes, dont les élites<sup>3</sup>, et seuls 2 % de l'ensemble des étudiants dans le monde sont mobiles selon les

• • • •  
**Au Moyen Âge, l'Université de Bologne comptait 25 % d'étudiants étrangers soit la proportion actuelle d'étudiants étrangers dans les grandes universités américaines ou anglaises.**  
 • • • •

« *Vita peregrinatio: La vie est un voyage.* » Cette formule ponctue souvent les livres d'amis des étudiants allemands du XVI<sup>ème</sup> siècle, *alba amicorum*, qui recueillaient, d'étape en étape, les souvenirs de leur tour d'Europe universitaire, emblématique de la culture humaniste européenne.

Tiré de <https://heloise.hypotheses.org/127>

chiffres de l'UNESCO de 2014. Les différents travaux sur ces questions ont montré que les étudiants internationaux sont plus « avantagés » que le reste de la population étudiante et disposent, en général, d'un soutien financier de leur famille<sup>4</sup>. Ces travaux ont également souligné qu'ils sont plus susceptibles d'avoir des parents diplômés que la population étudiante globale<sup>5</sup>.

Une autre caractéristique assez stable des mouvements d'étudiants dans le monde est qu'ils continuent à suivre essentiellement une dyna-

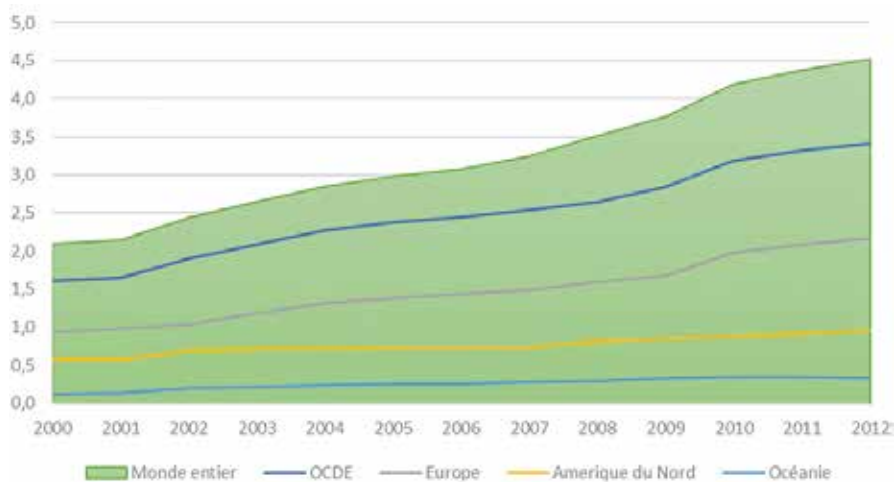
<sup>1</sup> Christophe Strassel, 2018. « Les enjeux géopolitiques de la mondialisation universitaire », *Hérodote*, vol. 1, n° 168, p. 30. <https://www.cairn.info/revue-herodote-2018-1-page-9.htm>

<sup>2</sup> *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*. <http://www.oecd.org/education/Regards-sur-l-education-2014.pdf>

<sup>3</sup> Voir par exemple K. Mary, 2014. *Les élites maliennes en quête d'Amérique : migrations internationales pour études et enjeux d'une reproduction sociale inachevée*. Thèse de doctorat. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01100649>

<sup>4</sup> Rachel Brooks et Johanna Waters, 2011. *Student mobilities, migration and the internationalization of higher education*, New York, Palgrave Macmillan.

<sup>5</sup> Allan Findlay et Russell King (2010). *Motivations and Experiences of UK Students studying abroad*, BIS Research paper n° 8, Londres, Department for Business, Innovation and Skills.



Evolution du nombre d'étudiants étrangers par région de destination, en millions (2000-2012). Source: OCDE (2014).

mique « Sud-Nord », malgré la naissance récente de pôles universitaires (appelés *hubs*) dans certains pays du Sud<sup>6</sup>. Les pays de l'OCDE continuent à attirer la plus grande partie des flux et six pays (Allemagne, Australie, Canada, États-Unis, France et Royaume-Uni) absorbent, à eux seuls, plus de 50 % de l'ensemble des étudiants étrangers dans le monde selon l'OCDE (2014).

Les mouvements internationaux d'étudiants renvoient aussi, pour une part, à des schémas hérités du passé colonial. C'est ainsi que pour tous les pays du Maghreb – à l'exception de la Libye – la France représente toujours le principal pays de destination pour les étudiants qui partent à l'étranger<sup>7</sup>.

À la marge de ces caractéristiques stables, de forts changements sont en train d'affecter le secteur de l'enseignement supérieur dans de nombreux pays dans le monde. Ces changements, tels que l'institutionnalisation de la mobilité des étudiants

(avec notamment le programme Erasmus) et l'inclusion des services éducatifs dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) avec pour conséquence la vente de services éducatifs à l'étranger, contribuent à la croissance du nombre d'étudiants mobiles dans le monde, mais aussi à l'émergence de nouveaux pôles d'attraction et à l'augmentation conséquente de la mobilité régionale entre pays voisins.

## LE M AGHREB U CŒUR DE L M RCH NDIS TION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR FR NÇ IS TR NSN TION L

La région méditerranéenne représente un nouveau carrefour d'étudiants internationaux. D'un côté, les pays de l'Europe du Sud sont intégrés dans l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) qui, à travers l'harmonisation des diplômes universitaires opérée par le processus de Bologne, favorise la mobilité pour continuer les études dans les autres pays de l'EEES.

Comme un réflexe aux changements du secteur éducatif opérés par le Plan Bologne en Europe, les pays d'Afrique du Nord ont lancé des réformes spécifiques pour harmoniser leurs secteurs de l'enseignement supérieur avec la zone euro-médi-

terrannée, en adoptant souvent également le système LMD et en ouvrant leur marché de l'éducation aux entreprises privées et aux fournisseurs étrangers<sup>8</sup>. Parmi les pays du Maghreb, ce type de changements a surtout concerné le Maroc et la Tunisie. L'Égypte, aussi, est particulièrement dynamique dans le champ de l'enseignement transnational, pas seulement en hébergeant un nombre d'universités ayant des accords ou des programmes avec des universités étrangères, mais aussi à travers la présence d'un campus d'une de ses universités publiques au Liban.

En 2005 et 2006, deux enquêtes au sein des établissements français d'enseignement supérieur ont été menées pour quantifier l'enseignement transnational français. Selon ces enquêtes, le Maroc constitue l'un des sites où les programmes d'enseignement transnational français sont les plus présents (ACA, 2008). Ces universités privées et/ou universités étrangères opérant en collaboration avec le secteur privé au Maroc et en Tunisie, profitent de la demande croissante d'enseignement supérieur des étudiants d'Afrique subsaharienne. En effet, tandis que la France, le pays de destination le plus important pour les étudiants africains francophones, a commencé, depuis quelques années, à sélectionner les meilleurs ou les plus solvables étudiants d'Afrique directement dans les pays d'origine<sup>9</sup>, l'enseignement transnational en Afrique du Nord semble avoir pour vocation d'absorber la demande qui n'est pas satisfaite.

Cette fonction de l'enseignement transnational est par ailleurs confirmée par la stratégie *Bienvenue en*

<sup>6</sup> Six pays ont été spécialement actifs dans la promotion de politiques permettant la création de *hubs* universitaires : Singapour, la Malaisie, Hong Kong, les Émirats arabes unis, Qatar et Bahrain, mais le Bhoutan, la Chine, le Kuwait, l'île Maurice, Oman, l'Arabie Saoudite, la Corée du Sud, le Sri Lanka, Taiwan et le Vietnam ont également commencé à ouvrir leur marché de l'enseignement supérieur à des fournisseurs étrangers. Voir J. Knight, 2011. Education hubs: A fad, a brand, an innovation? *Journal of Studies in international education*, 15(3): 221-240.

<sup>7</sup> Source : ISU/UNESCO, 2014.

<sup>8</sup> Sylvie Mazzella, Construction d'un marché international de l'enseignement supérieur privé au Maghreb. *Les mondes universitaires face au marché : circulation des savoirs et pratiques des acteurs*. Karthala, pp. 105-116, 2011. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01066270>

<sup>9</sup> Alexis Spire, 2009, Contrôler et choisir. La sélection des étudiants candidats à l'émigration vers la France, dans Mazzella, Sylvie, *La mondialisation étudiante : le Maghreb entre nord et sud*, Paris, Karthala, pp. 79-95.

France qui propose « d'intensifier la projection des universités et grandes écoles françaises à l'étranger ». Présentée par le gouvernement français comme une « stratégie nationale d'attractivité », elle prévoit concrètement la délocalisation de l'offre de formation française en Afrique, à l'image du nouveau campus franco-sénégalais ou encore de « l'université franco-tunisienne pour l'Afrique et la Méditerranée ». La stratégie vise ainsi à développer, à moyen terme, des cursus payants dans dix-neuf pays identifiés comme « prioritaires » et qui correspondent à la quasi-totalité des pays d'Afrique francophone.

Les conséquences de l'enseignement transnational sur les flux d'étudiants internationaux sont encore largement sous-explorées à cause du manque de données disponibles. Cependant, un vif débat entre les chercheurs et les décideurs caractérise la réflexion actuelle sur cette question<sup>10</sup>. Des travaux récents semblent indiquer que l'enseignement transnational, plutôt que de retenir les étudiants qui peuvent aller étudier à l'étranger, absorbe un segment d'étudiants différents, qui ne veut pas et/ou n'a pas les ressources pour aller étudier ailleurs, notamment dans les destinations traditionnelles d'étudiants internationaux<sup>11</sup>. Cela semble généralement être confirmé lorsque l'on regarde les données sur les flux d'étudiants internationaux qui montrent que la première place des pays de l'OCDE comme pôles d'attraction n'est pas remise en cause, puisque le nombre d'étudiants internationaux dans ces pays est toujours en augmentation.

Toutefois, il semble que souvent l'inscription dans l'enseignement transnational puisse servir à rejoindre *in fine* le pays étranger fournisseur des

services éducatifs pour y terminer ses études. Dans ce cas de figure, l'inscription fait partie d'une stratégie migratoire planifiée qui vise à l'acquisition des prérequis nécessaires pour immigrer dans le pays avec lequel est associée son université. Par exemple, comme le note Campus France en 2013, au lieu d'une alternative définitive à la France, le choix du Maroc et de la Tunisie par les étudiants provenant de différents pays africains semble représenter souvent une étape intermédiaire vers une poursuite d'études à un niveau plus élevé (généralement en Master) en France. Une recherche menée en 2009 auprès des étudiants subsahariens au Maroc a montré que 82 % des étudiants interrogés voulaient poursuivre leurs études ou travailler dans un autre pays, la France et le Canada étant les destinations les plus mentionnées<sup>12</sup>. Il s'agirait donc d'une sorte de « migration qualifiée de transit »<sup>13</sup>.

De cette manière, on peut remarquer que le Maghreb, et en particulier le Maroc et la Tunisie, constitue actuellement, de manière simultanée, le point de départ de plusieurs étudiants vers les pays de l'OCDE, une destination pour les étudiants africains des pays voisins et de l'Afrique sub-saharienne qui ne veulent pas ou qui ne peuvent pas étudier directement en Europe, mais aussi une « étape intermédiaire »<sup>14</sup> pour ceux qui visent à réaliser une « seconde migration ». Cela contredit en partie l'image commune de la migration d'Afrique sub-saharienne de transit en Afrique du Nord comme une migration non qualifiée et met

en lumière l'aspect « oublié » de la migration jusqu'à et à travers la rive sud de la Méditerranée.

Au final, les mobilités étudiantes oscillent entre permanence et mutations. Elles sont un phénomène ancien en recomposition. Elles soulignent également des injonctions parfois contradictoires entre une volonté d'internationalisation des universités dans la concurrence mondiale qu'elles se livrent dans le contexte d'une économie capitaliste et où l'attractivité passe par le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans leurs formations respectives, et les politiques migratoires, toujours plus restrictives, des pays de l'OCDE qui poussent à une plus grande sélection sociale des étudiants étrangers, augmentant, par la même, les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur. La prolifération de campus délocalisés d'universités du Nord dans certains pays du Sud, comme au Maghreb, est peut-être, en la matière, une manière de concilier ces contradictions puisqu'elle permet à la fois aux universités d'augmenter leur nombre d'inscrits tout en contrôlant ou restreignant les flux migratoires étudiants<sup>15</sup>. Dans ce contexte, les candidats à la migration pour études n'ont souvent d'autre choix que de s'adapter en utilisant éventuellement ces nouveaux programmes transnationaux comme « tremplin » pour une émigration future.

*NB : Ce texte reprend en partie l'article d'Antonina Levatino publié en 2015 dans un ouvrage sur les migrations en Méditerranée : « Mobilité qualifiée et étudiante au Sud et au Nord de la Méditerranée » p. 323-342 dans Camille Schmoll, Hélène Thiollet et Catherine Wihtol de Wenden, (dir.), Migrations en Méditerranée, Paris, CNRS éditions.*

<sup>12</sup> Berriane, Johara, 2009, Les étudiants subsahariens au Maroc : des migrants parmi d'autres ?, *Méditerranée*, 113, p. 147-150.

<sup>13</sup> Perrin, Delphine, 2009, Immigration et création juridique au Maghreb. La fragmentation des monde et des droits, dans Bensaad, Ali (dir.), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes : immigration sur émigration*, Paris, Karthala, p. 245-265.

<sup>14</sup> Paul, Anju Mary, 2011, Stepwise international migration: a multistage migration pattern for the aspiring migrant, *American Journal of Sociology*, 116(6), p. 1842-1886.

<sup>10</sup> Antonina Levatino, 2017, Transnational higher education and international student mobility: determinants and linkages. *Higher Education*, 73(5): 637-653. <https://www.voiced.edu.au/content/ngv%3A76301>

<sup>11</sup> Vangelis Tsiligris, 2014, Transnational education vs international student mobility: Substitutes or distinct markets? (OBHE Report), Londres, Observatory of Borderless Higher Education.

<sup>15</sup> Levatino, Antonina, Eremenko, Tatiana, Molinero-Gerbeau, Yoan et al., 2018, Opening or closing borders to international students? Convergent and divergent dynamics in France, Spain and the UK, *Globalisation, Societies and Education*, 16, 3, p. 366-380.

# Inégalités dans les frais d'inscription et aides universitaires en Europe

Dans son dernier rapport, le réseau européen sur les systèmes éducatifs – Eurydice – présente une analyse portant à la fois sur les données relatives au montant des frais d'inscription à l'université en premier et deuxième cycles et aux aides accordées aux étudiants, sur critères sociaux et sur le mérite, dans les vingt-huit États membres de l'Union européenne. Inégalités criantes pour l'accès aux études supérieures en Europe.

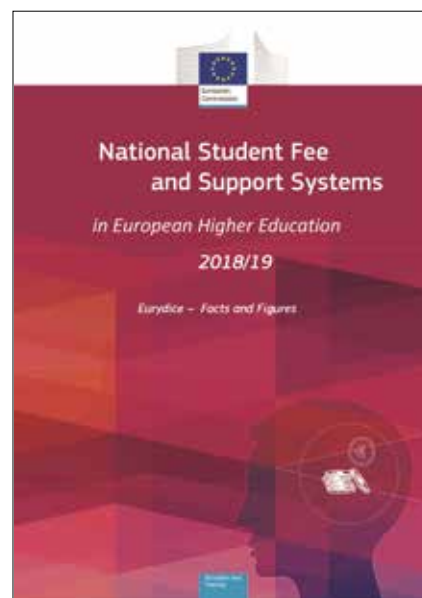
Lorsqu'il s'agit, pour des étudiants, de suivre un cursus dans un autre pays que le sien, on distingue souvent les étudiants originaires des pays dits « extra-communautaires » de ceux originaires des « pays européens ». C'est que ces derniers sont, le plus souvent, « traités » comme les nationaux et la réciprocité est très généralement appliquée. Est-ce à dire que les situations dans les pays communautaires sont semblables, même si tous appliquent le parcours LMD (licence-master-doctorat) ?

Loin de là, ce dont témoigne la lecture du dernier rapport d'Eurydice, le réseau européen sur les systèmes éducatifs<sup>1</sup>, « *National Student Fee and Support in European Higher Educa-*

*tion* »<sup>2</sup>. D'abord, parce que l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche (ESR) illustre assez parfaitement la diversité des échelles de valeurs, des paradigmes, des traditions et des histoires qui prévalent dans les différents systèmes politiques et imprègnent partout le présent. Mais aussi en raison du nombre incroyable de facteurs qui influent conjointement sur l'accès à l'enseignement supérieur. Notamment le poids plus ou moins fort de l'État – qui va de la maîtrise totale des tarifs et des règles à la quasi-autonomie universitaire – ou encore la fiscalité plus ou moins compensatrice des coûts privés ou publics. Sans parler des critères sociaux et/ou d'excellence et de performance en vigueur dans les divers cycles universitaires, selon les objectifs politiques en matière d'éducation. Il n'empêche, quelques grandes constantes permettent de distinguer les régimes « anglo-saxons » des régimes plutôt « socio-démocrates »...

**Florence udier**

Laboratoire Statistique, analyse, modélisation multidisciplinaire (S MM), Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne



Le rapport d'Eurydice.

Le rapport d'Eurydice réaffirme l'importance majeure de l'enseignement supérieur et pose la question de savoir comment s'assurer que les niveaux de financement à l'échelle des différents pays européens permettent de garantir aux étudiants les conditions nécessaires à leur succès. Le rapport décrit, en particulier, pour les systèmes d'enseignement

<sup>1</sup> Eurydice est un réseau européen sur les systèmes éducatifs, qui associe trente-huit pays participant au programme de l'Union européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie : les vingt-huit pays de l'EU ainsi que l'Albanie, la Bosnie Herzégovine, la Suisse, l'Islande, le Lichtenstein, le Monténégro, la Norvège, la Serbie, la Macédoine et la Turquie. En France, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse abrite, au sein de la Mission aux relations européennes et internationales (MIREI), l'unité française d'Eurydice.

<sup>2</sup> [https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/sites/eurydice/files/fee\\_support\\_2018\\_19\\_report\\_en.pdf](https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/sites/eurydice/files/fee_support_2018_19_report_en.pdf)